

## Procès-verbal de la réunion n° 11 du Conseil d'Administration du 19 janvier 2013

**Présents** : Mme I. Delrue, Mrs JP. Delchef (*Président*), J. Ringlet (*Vice-président*), M. Collard (Trésorier général, P. Flament, A.Kaison, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés** : Mmes C. Porphyre D. Doyen, Mr A.Geurten.

*La réunion, qui se tient par Skype, débute à 10h00*

### **1. Examen du dossier licences collectives – indemnités de formation**

Les membres du Conseil d'Administration reprennent l'examen du dossier relatif à la refonte globale du système de licences collectives et des indemnités de formation, initié par le trésorier général.

Les articles visés sont :

- PF 10
- PF 18
- PM 12

Au terme d'un échange de vues fructueux, ils s'accordent sur la rédaction du texte des propositions de modifications statutaires.

### **2. Examen des propositions de modifications statutaires**

Les membres du Conseil d'Administration poursuivent l'examen des propositions de modifications statutaires entamé lors de la réunion du conseil d'administration du 14 janvier 2013.

Les propositions portent sur les articles :

- PC 32
- PC 55
- PC 56
- PC 71
- PC 90
- PC 93
- PF 8
- PJ 66
- Normes de sanctions : le sursis

Au terme d'un échange de vues fructueux, ils s'accordent sur la rédaction du texte des propositions de modifications statutaires.

### **3. Demande de dérogation à l'article PM 12 mutation administrative**

Le conseil d'administration est saisi d'une demande de mutation administrative de mr C. Petit du club d'Esneux. Après examen du dossier et correction des données transmises, le conseil d'administration décide, à la majorité, de refuser la demande de dérogation, celle-ci pouvant mettre en péril la régularité d'une compétition provinciale seniors.

### **4. Convention arbitrage AWBB – VBL 2013**

Mr P.Flament, président du département arbitrage FRBB, présente le projet de convention AWBB –VBL pour l'arbitrage dans les divisions nationales. Les membres du conseil d'administration décident de se donner le temps de la réflexion et de donner leur avis pour le dimanche 20 janvier 20h00. Sur la base des avis recueillis, le président du département exécutera la décision du conseil d'administration.

*La réunion se termine à 12 heures 00*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général